

# CENTRE BEAUNOIS D'ÉTUDES HISTORIQUES

## SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE DE BEAUNE



PRIEURÉ SAINT ÉTIENNE XI<sup>e</sup> S.



### Sommaire :

Éditorial	1
Agenda	2-3
Actualité des Archives	3-4
La cavalcade de 1888	4-7

**Centre beaunois d'études historiques**  
Société d'histoire et d'archéologie de Beaune  
Association fondée le 21 mai 1851  
Association loi de 1901  
Présidente : Carole CHATEAU  
Secrétaire générale Isabelle BERNARD.  
Trésorier : G.-P. PETITJEAN

#### *Siège social*

1 rue du Tribunal – 21200 BEAUNE

#### *Adresse postale*

1 rue du Tribunal – 21200 BEAUNE

Téléphone : 03.80.22.47.68

Courriel : [cbeh@wanadoo.fr](mailto:cbeh@wanadoo.fr)

Site Internet : [cbeblog@wordpress.com](http://cbeblog.wordpress.com)

#### Permanences :

le mercredi de 16 heures à 18 heures

#### *Bulletin*

Directeur de la publication :  
Carole CHATEAU.

Responsable de la rédaction :  
Yvette DARCY

Ont participé à ce numéro :  
Carole CHATEAU  
Justine FREROT  
Anaïs GROS  
Paul GUILLOT  
Anne-Sophie ISSELIN  
Monique ROUAUD

Imprimé par Beaune Copie Services,  
3 avenue du 8 septembre – 21200 BEAUNE.

Prix du numéro imprimé : 2 €.

ISSN 0247-0136 (imprimé)

ISSN 1778-3828 (en ligne)

Dépôt légal à parution.

### *Continuité et ouverture ...*

Chers Adhérents,

Le Recueil 2019 des travaux du Centre beaunois d'études historiques vous parviendra dans les premiers jours de janvier.

Fidèle à ses habitudes, il vous propose des articles rédigés dans la meilleure tradition par des érudits que vous connaissez, sur des personnalités qui vous sont chères : Bernadette Blandin, anciennement conservateur en chef de la Bibliothèque Municipale de Beaune, tirant au clair le lieu de naissance d'Etienne-Jules Marey, Patrick Serre, spécialiste de la guerre de 1870 en Bourgogne, évoquant la figure du Général Crémier et Marc Sorlot, docteur en histoire et fidèle contributeur du CBEH, présentant le parcours exemplaire d'Arthur Montoy aux Hospices de Beaune. Un nouvel auteur, Clément Genty, vient ajouter une note métallique à ce tableau de fortes personnalités en présentant le parcours mouvementé de Marcel Leyat et de son Hélica.

C'est à cette continuité que nous sommes attachés.

Mais vous serez peut-être surpris et, je l'espère, vous serez séduits par deux autres articles qui sont, chose rare dans nos éditions, des témoignages directs. L'un est celui d'un soldat de la Jeune Garde de Napoléon qui, au gré des victoires et des revers, va parcourir l'Europe en tous sens, et à pied, courant des guérillas espagnoles à l'incendie de Moscou pour survivre par miracle aux camps russes. Ses mémoires décrivent avec une étonnante minutie les paysages, les nations, les caractères rencontrés au cours de son périple et le vécu quotidien des troupes napoléoniennes.

Le second témoignage nous a été délivré par Gérard Bouchard, ancien directeur général des établissements J. Calvet & Cie. Il y dévoile tous les aspects de l'activité de ce fleuron du négoce beaunois, ses rapports avec sa maison-mère à Bordeaux et la fermeture de Calvet en 1993. Emaillé de nombreuses anecdotes, cet article est issu d'une interview réalisée au sein des Archives municipales de Beaune en février 2019.

Ces deux récits, livrés tels quels, sont ce que l'historien rompu à expliciter et à contextualiser appelle « des sources ». Ce sont des archives vivantes et nous espérons que vous aurez plaisir à les lire.

Je vous souhaite donc une agréable lecture de ce recueil et surtout une très heureuse année 2020.

Carole Chateau  
Présidente

## **Agenda du CBEH**

### **Samedi 7 mars à 15 heures**

CONFÉRENCE DE MARC SORLOT  
« *Arthur Montoy et les Hospices de Beaune* »  
Tour de la Porte Marie de Bourgogne, 6 bd. Perpreuil à Beaune.  
Entrée libre et gratuite.

### **Samedi 14 mars à 10 heures**

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU CBEH  
Tour de la Porte Marie de Bourgogne 6 bd. Perpreuil à Beaune  
Accès réservé aux adhérents.

## **Aux Archives**

### **Jusqu'au 31 janvier 2020**

EXPOSITION  
« *Le Camp Américain de Beaune* »  
Présentation de photographies et d'un film illustrant les deux périodes d'activité du Camp :  
l'hôpital et l'université militaire, documents réalisés par l'Armée américaine.  
Salle de lecture des Archives, Hôtel de Ville de Beaune  
du lundi au vendredi, de 9h à 12h30 et de 13h 30 à 17h  
Entrée libre et gratuite

## **Au Musée des Beaux-arts**

### **Jusqu'au 28 février 2020**

EXPOSITION  
« *Sortir de sa réserve*  
*Les Beaux-arts, rencontre entre un musée et une école* »  
Musée des Beaux-arts de Beaune, 6 bd. Perpreuil,  
Tous les jours 10h-13h et 14h-17h – fermé les lundis et mardis, le 25 décembre et le 1<sup>er</sup> janvier,  
***Entrée gratuite pour les membres du CBEH à jour de leur cotisation***

### EXPOSITION

« *1920-2020 La Chine à Beaune* »  
*De la route de la soie à la route du vin, œuvres de l'artiste contemporain YIN XIN*  
2 lieux d'exposition :  
Musée des Beaux-arts de Beaune, 6 bd. Perpreuil, aux jours et heures mentionnés ci-dessus  
Musée de l'Hôtel-Dieu, rue de l'Hôtel-Dieu à Beaune,  
ouvert tous les jours tous les jours de 9h à 12h30 et de 14h à 18h30  
***Gratuité d'entrée pour les membres du CBEH sous réserve de commencer leur visite  
par le Musée des Beaux-arts***

## **A la Bibliothèque Gaspard Monge**

### **Samedi 18 janvier 2020**

NUIT DE LA LECTURE  
Animations jeunesse : lecture d'albums et de Kamishibai.  
Animations adultes : atelier reliure, marathon lecture  
Se renseigner sur les horaires auprès de la Bibliothèque

**Vendredis 31 janvier, 28 février, 27 mars 2020 de 20h à 23h**  
SOIREEES JEUX

**Mercredi 5 février 2020 à 19h00**  
SPEED BOOKING

**Samedi 8 février 2020 de 10h30 à 11h30**  
CAFE/LECTURE spécial ANNIE ERNAUX en partenariat avec le théâtre de Beaune

**Vendredi 13 mars 2020 à 18h00**  
*JE VOUS PARLE D'UN TEMPS*, présentation de la revue par Marc Sorlot  
Toutes ces activités sont gratuites et ouvertes à tous

## ***Nos joies et nos peines***

Nous avons le regret de vous faire part de la disparition de deux de nos fidèles adhérents,

- Madame Anne-Marie Lussigny décédée le 16 septembre 2019
- Monsieur François Marion décédé le 18 octobre 2019. Son grand-père, Maurice Marion, fut président de la SHAB en 1950.

Nous présentons nos condoléances à leurs proches.

Nous nous associons par ailleurs à la peine de notre ancien trésorier, Monsieur Jean Prudhon, dont la fille Claudine est décédée le 17 octobre 2019.

## ***L'actualité des Archives***

Les archives du Théâtre du Bambou<sup>1</sup> sortent des boîtes pour reprendre vie !

Les jeudis 28 novembre, 5, 12 et 19 décembre derniers, les Archives Municipales de la ville de Beaune ont eu le plaisir d'accueillir quatre classes de l'école élémentaire des Remparts.

C'est dans le cadre d'un projet autour de la marionnette, du conte et du loup proposé par la Maison Jacques Copeau aux jeunes élèves de l'école des Remparts que la Bibliothèque municipale, le Théâtre et les Archives de Beaune proposent tout au long de l'année des animations pour faire découvrir ces thématiques aux enfants.



Norbert Fuhrmann dans « Pierre et le Loup » dans la salle de lecture des Archives. Photos AMB

<sup>1</sup> AMB, fonds 99 Z – don de la Compagnie Fuhrmann.



A cette occasion, les Archives municipales de Beaune ont décidé de faire revivre le fonds du Théâtre du Bambou en faisant appel au fondateur, comédien et metteur en scène de la compagnie beaunoise, Norbert Fuhrmann, qui a redonné vie aux marionnettes soigneusement conservées dans les réserves du conte musical *Pierre et le Loup*.



Justine Frérot et Estelle Ferrand présentant les fonds d'archives aux enfants de l'École des Remparts. Photos AMB



Le temps de quatre après-midis, les enfants ont pu se plonger dans les décors de la pièce, manipuler les marionnettes sous l'égide de Norbert, qui a ravi les oreilles des petits et des grands par ses talents de conteur.

Les enfants ont également eu l'occasion de découvrir pour la première fois les réserves des archives ainsi que les trésors qui y sont cachés avec leurs yeux émerveillés.

Justine FREROT

## La grande fête de Pentecôte 1888 et sa cavalcade

Notre très fidèle adhérent Paul Guillot nous fait l'amitié de ressusciter pour nos lecteurs la cavalcade donnée à Beaune au printemps 1888 :



Document aimablement prêté par Paul Guillot et déposé aux Archives municipales de Beaune

*Le Journal de Beaune* annonce, dans son édition du 19 mai 1888, les festivités qui ont lieu à l'occasion de la Pentecôte :

Dons :

- o Madame Sadi Carnot vient d'envoyer à M. Paul Bouchard une somme de 100 francs en faveur de la cavalcade.
- o M. Paul Bouchard, président d'honneur de la cavalcade, a reçu de M. Carnot, président de la République, 100 francs pour être versés dans la caisse de cette fête de bienfaisance.
- o M. Magnien, sénateur, a envoyé 30 francs.
- o M. Pierre Joigneaux 20 francs, M. Carnesson 5 francs.
- o Les journaux *La Lanterne*, *Le Petit Journal* et *Lyon Républicain* ont versé ensemble près de 400 francs.

Mise en vente des entrées à raison de 0.15 franc dans les principaux bureaux de tabac et chez le vice-président, M. Bouchon trésorier.

« Nous encourageons les habitants à décorer leurs maisons afin que la ville ait un aspect de fête et de réjouissance ».

Le programme est dû au travail artistique de M. Deschamps vice-président de la cavalcade.

Les lots pour la tombola affluent de toutes parts et le bénéfice est affecté uniquement aux pauvres.

Le tirage aura lieu le mardi 22 mai à 8 h du soir aux Halles, avec le concours de plusieurs sociétés de la ville. Parmi les lots de la tombola figurent les offres des commerçants beaunois, des négociants en vins, bouchers, restaurateurs, un fumiste, un horloger, un vannier, des cafetiers, des photographes, un costumier, un ferblantier, un mercier, le propriétaire des Bains-douches, un marchand de bois et l'inspecteur d'Académie.

Avis : M. Dufour, costumier de la cavalcade, prévient les personnes qui désirent des costumes pour le bal qu'il en tient à leur disposition. Son magasin est 8 rue Monge et il sera ouvert à partir de ce jour (le 19 mars) et toute la nuit du bal.

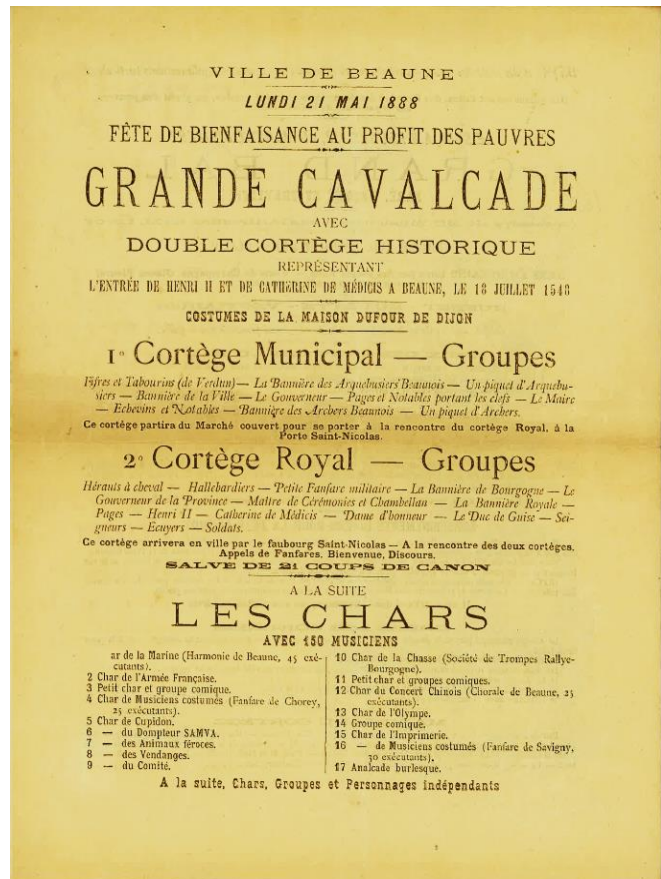
C'est dans son magasin également que seront exposés les lots de la tombola.

Au théâtre de Beaune aura lieu un concert avec le concours de l'Harmonie de Beaune, de la Symphonie municipale et de plusieurs amateurs.

Le tirage des lots sera fait par les deux petits amours du char *Cupidon*, en costume.

Pour cette soirée, le prix des places première et fauteuil est de 1 franc, les autres places sont à 0,50 franc.

Paul GUILLOT



### Quelques mots encore sur la Cavalcade du 21 mai 1888

La fête de 1888 rappelle les festivités organisées à l'occasion du passage du roi, en 1548. Le fonds ancien des Archives municipales de Beaune ne mentionne que les comptes de dépenses faites pour l'occasion : on achète des tambourins pour mener la fête, on dresse des arcs de triomphe et on installe des fontaines de vin<sup>2</sup>.

Les motivations qui ont conduit les Beaunois à rappeler le souvenir de cet événement vieux de 340 ans ne sont pas connues. Le programme en est annoncé dans le *Journal de Beaune* dès le 17 mai, mais depuis des semaines les Beaunois étaient tenus en haleine au fil des préparatifs : adjudication de la buvette, préparation des chars, collecte des lots ... car il s'agit d'une fête de bienfaisance au profit des pauvres. On annonce « une grande cavalcade avec double cortège historique représentant l'entrée du roi Henri II et de Catherine de Médicis à Beaune, le 18 juillet 1548 ».

L'édition du 19 juillet précise les choses, annonce le grand bal paré, masqué et travesti, donne la liste des chars dont « Une évadée des caveaux de l'Hospice de Beaune, char fantastique tiré par deux magnifiques pur-sang de la fine côte » ...

<sup>2</sup> Archives municipales de Beaune, Fonds ancien, Carton 2 n° 12

Dans l'édition du 23 juillet 1888, le compte-rendu de la fête occupe cinq colonnes complètes. Il décrit par le menu le défilé, notamment le char de « *l'évadée des caveaux* », donne le texte intégral du chant « chinois » interprété par la Société chorale au milieu des bambous et des pagodes. Que dire du char de l'Artillerie sur lequel « une seringue énorme lançait des dragées » ... On décompte 1000 personnes costumées au bal du soir, sous les Halles.

Enfin, le *Journal de Beaune* du 2 juin annonce le produit de la fête de charité : recettes 8 195.80 Fr, dépenses 6 545.38 Fr, arriéré de recettes 49 Fr, reste au profit des pauvres 1 700.42 Fr. qui seront remis au Bureau de Bienfaisance de Beaune.

### Fêtes, cavalcades et réjouissances à Beaune

Les fêtes populaires et les cavalcades expriment généralement une explosion de vitalité et une joyeuse libération. Elles étaient par le passé plus nombreuses qu'aujourd'hui. Mais loin d'être toutes spontanées, elles étaient souvent organisées, suscitées, voire imposées par le pouvoir. Les inventaires des Archives municipales de Beaune laissent échapper quelques échos de ces réjouissances obligatoires ou populaires.

Hormis la fête de 1548, les comptes de la ville ne révèlent que les dettes importantes contractées à l'occasion du passage des princes en 1701<sup>3</sup>.

Mais heureusement, un étonnant personnage, Henry Clémencet, poète latinisant et tailleur de pierre de son état, auteur de trois « *Recueil de mes amusements*<sup>4</sup> », raconte avec minutie les réjouissances officielles mises en place à Beaune en plusieurs occasions : la convalescence du roi, le 21 septembre 1744 avec Te Deum, feu de joie, fêtes chez les particuliers et fontaines. De même, le 16 avril 1757, après la tentative régicide de Damien contre Louis XV, les rues se parent d'arcs de triomphe en verdure, les fenêtres sont illuminées par les habitants (à peine de 50 livres d'amende !), fontaine de vin et bal public réjouissent le peuple. Enfin, le 24 juillet 1784, le Prince de Condé est officiellement accueilli à Beaune, avec force harangues et compliments, haies d'honneur et salves de canon.

Arrive la Révolution, qui ne se montre pas avare de fêtes publiques<sup>5</sup> : du 14 juillet 1790 au 2 pluviôse an X, neuf fêtes se succèdent. Elles sont patriotiques et portent des noms fédérateurs : fête de la souveraineté du peuple, fête de la fondation de la République, fête anniversaire de « la juste punition du dernier roi des Français » ou bien relèvent de bons sentiments : fête de la jeunesse, fête des époux, fête des vieillards, de la reconnaissance, de l'indigence ...

Le Consulat et le premier Empire ne sont pas plus chiches de réjouissances : de l'an IX à 1814, on relève la fête de la Paix, la fête du couronnement de l'Empereur et ses dates anniversaires, la Fête Napoléon célébrée chaque année le 15 août, la célébration de son mariage avec Marie-Louise, la naissance du prince impérial.

Les fêtes de la Restauration et de la Monarchie de Juillet, retrouvent les habitudes de l'Ancien Régime et portent toutes la marque de la célébration monarchique : le passage du comte d'Artois en 1814, du duc d'Angoulême en 1816, les fêtes anniversaires des rois du passé, la naissance du comte de Chambord, le mariage du duc d'Orléans, nombreuses sont les manifestations officielles auxquelles Beaune participe entre 1814 et 1847.

Les réjouissances de la Révolution de 1848 ne durent que le temps d'un bal : en 1852, déjà, un Te Deum salue la présidence de Louis-Napoléon Bonaparte.

Les inventaires ne recensent que sept célébrations officielles sous le Second Empire, dont la Fête nationale du 15 août - la Saint-Napoléon - mais il y eut d'autres réjouissances civiques avant que la guerre de 1870 ne vienne mettre un terme aux fêtes impériales.

---

<sup>3</sup> AMB, Fonds ancien, Carton 2 n°27

<sup>4</sup> AMB, non cotés

<sup>5</sup> AMB, Fonds moderne, sous-série 1 I

La III<sup>e</sup> République reprend le flambeau. Une chambre à majorité républicaine, élue en 1877, remet en vigueur les symboles de 1789, en particulier la *Marseillaise*. La fête nationale du 14 juillet est légalement instaurée en 1880 et constitue dès lors la principale cérémonie officielle, avec une mention particulière pour l'année 1889, avec le centenaire de la Révolution, et 1892 pour le centenaire de la proclamation de la République. En 1920 est instituée la Fête nationale de Jeanne d'Arc, le 2<sup>ème</sup> dimanche de mai. Beaune organise sa première édition en 1921, la dernière en 1938.

Toutes ces manifestations sont décidées par le pouvoir central, et elles sont à la charge des finances communales.

Ce n'est pas le cas des kermesses de quartier, carnivals, bals et festivals.

Les concours sont également de grandes fêtes populaires : l'un des premiers est le concours musical de juillet 1869. Il réunit à Beaune de nombreuses sociétés chorales, fanfares, harmonies, et même des solistes. En 1891 a lieu un second concours musical organisé avec une commission du jury, une commission pour organiser les séjours, la commission des fêtes pour le concert de gala et la commission finances qui gère les souscriptions, les dons, les ventes de billets.

Les Beaunois organisent aussi des fêtes de charité, comme la « *Grand' Feste baillée en la ville de Beaune au profit des pauvres, le lundi de Pentecôte du 21 mai 1888* », dont le détail est donné ci-dessus par Paul Guillot. Citons aussi les fêtes des familles nombreuses, en 1921 et 1922. La kermesse Joigneaux a lieu en 1898 ainsi que la fête de la Montagne. En 1899, Challanges est en fête à son tour, on signale une cavalcade le 30 juillet 1922 et la fête du quartier Madeleine en 1925<sup>6</sup>.

Elles ne sauraient constituer une liste exhaustive : les fêtes du centenaire de Marey ont lieu en 1922, la fête du cinéma en 1948. Et tous les Beaunois gardent en mémoire les spectacles et défilés organisés par la Société d'Emulation Beaunoise, dont celui de la Fêtes des Fleurs marquant la fin de l'année scolaire jusqu'en 1995.

Les Fêtes du vin constituent dans les archives une catégorie à part, considérée comme relevant du domaine du commerce et de l'agriculture<sup>7</sup>. Dès 1889, les ventes des vins des Hospices de Beaune s'accompagnent de manifestations festives mais c'est seulement à partir de 1921 que la commune encadre ces activités : exposition d'art bourguignon, exposition de vins et d'instruments viti-vinicoles, conférences, banquets, concerts « bourguignons » ...

L'histoire de ces fêtes, depuis leur première mention dans les archives, reste à écrire.

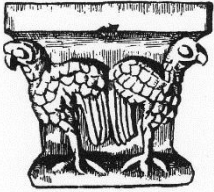
NDLR

---

<sup>6</sup> Toutes ces mentions sont contenues dans l'inventaire de la série I, police, justice, hygiène.

<sup>7</sup> AMB série F III §2 et 3



**COTISATIONS 2020**PRIEURÉ SAINT ÉTIENNE XI<sup>e</sup> S.**Bulletin d'abonnement 2020**CENTRE BEAUNOIS D'ÉTUDES HISTORIQUES  
SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET D'ARCHEOLOGIE DE BEAUNE

1 rue du Tribunal, 21200 Beaune, 03.80.22.47.68

Site internet : [cbehblog.wordpress.com](http://cbehblog.wordpress.com) ; courriel : [cbeh@wandoo.fr](mailto:cbeh@wandoo.fr)PRIEURÉ SAINT ÉTIENNE XI<sup>e</sup> S. NOUVELLE ADHÉSION 2020 RENOUVELLEMENT D'ADHÉSION

Nom, Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Commune : .....

N° de téléphone : .....

Courriel : ..... Site internet : .....

Souhaite recevoir les bulletins : sous forme électronique  sur papier 

Adhère au Centre Beaunois d'Études Historiques pour l'année 2018 en tant que membre :

 Individuel : 35€  
 Couple : 40€ Bienfaiteur : 45€  
 Grand partenaire : 150€

(Adhésion gratuite pour les étudiants de moins de 25 ans)

À retourner accompagné de votre règlement au  
Centre beaunois d'études historiques 1 rue du Tribunal 21200 Beaune*Une facture acquittée sera adressée aux entreprises et domaines viticoles à réception du règlement*

Nous rappelons à nos adhérents que l'acquittement de la cotisation annuelle leur offre les avantages suivants :

Participation de droit à l'Assemblée Générale  
Gratuité du Recueil annuel des travaux  
Gratuité d'accès aux expositions des Musées de Beaune